

Communiqué de presse

4 août 2020

La Cité de la Voix est labellisée centre national d'art vocal

Le ministère de la Culture a annoncé, vendredi 31 juillet 2020, la création de deux nouveaux « centres d'art vocal » : le chœur de Radio-France et la Cité de la Voix, à Vézelay. La Cité de la Voix intègre ainsi un réseau composé désormais de six structures faisant référence en matière d'art vocal au niveau national.

« Cette labellisation vient conforter notre projet d'établissement, mais aussi tout le travail que nous effectuons au quotidien comme centre de ressources et comme lieu d'expérimentations de terrain, en direction de tous les publics », s'est réjoui François Delagoutte, directeur de la Cité de la Voix, qui se félicite également des opportunités qu'offre l'intégration de la Cité de la Voix à ce réseau national de haut niveau.

Créé en 2015, l'établissement public « Cité de la Voix » est venu concrétiser un travail de longue haleine, entamé depuis le début des années 2000 par la Région autour du chœur Arsys Bourgogne. Pour les accueillir, la région avait acheté et entièrement rénové les locaux de l'ancien hospice de Vézelay.

Soutenue à hauteur de 1,1 M€ par la Région et ayant aujourd'hui vocation à rayonner sur tout le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté, la Cité de la Voix a présenté en 2020 un projet d'établissement qui intègre les deux Missions Voix de Bourgogne et de Franche-Comté, en associant à son projet l'Ensemble Aedes, fondé et dirigé par Mathieu Romano.

« Je suis particulièrement heureuse de cette labellisation nationale de la Cité de la Voix, a souligné Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Tout notre territoire est fort d'une longue tradition de chant choral. Cette labellisation valorise le soutien volontaire de l'institution régionale à cet établissement, qui désormais fait référence au niveau national et international. »